



Service effectue par traiteur, facture non recue

Par **armanne**, le **13/09/2008** à **11:01**

bonjour,rnj'ai fait appel a un traiteur pour mon mariage il y a trois mois de cela. Il devait nous faire passer la facture le soir même, mais il ne l'avait pas, je lui ai donné l'adresse de mas parents pour qu'il l'envoie au plus vite (nous sommes partis en voyage de noces 3 semaines). A notre retour de voyage, rien.rnNous lui laissons un message sur son portable en lui précisant que nous n'avons rien reçu et pas de réponse.rnQuinze jours plus tard, nous lui téléphonons à nouveau, nous l'avons enfin au téléphone et là il nous dit qu'il va l'envoyer.rnDepuis, cela fait plus d'un mois et nous n'avons toujours rien reçu.rnNous en avons un peu marre de le relancer sans arret et avons décidé qu'il nous fasse signe.rnS'il ne nous envoie pas cette facture au cours des prochains mois, que suis-je censé faire? Serais-je "libérée" de cette facture si le delai est trop long?rnMerci de votre réponse